

Comment s'organisent les élections ?

Sur les 751 députés qui siègeront au Parlement à Strasbourg, les 28 Etats membres envoient un nombre de députés proportionnel à leur population, avec un plafond fixé à 96 députés (Allemagne) et un palier à six (Estonie, Chypre, Luxembourg, Malte). Avec 74 députés, la France sera le deuxième pays à élire le plus d'eurodéputés.

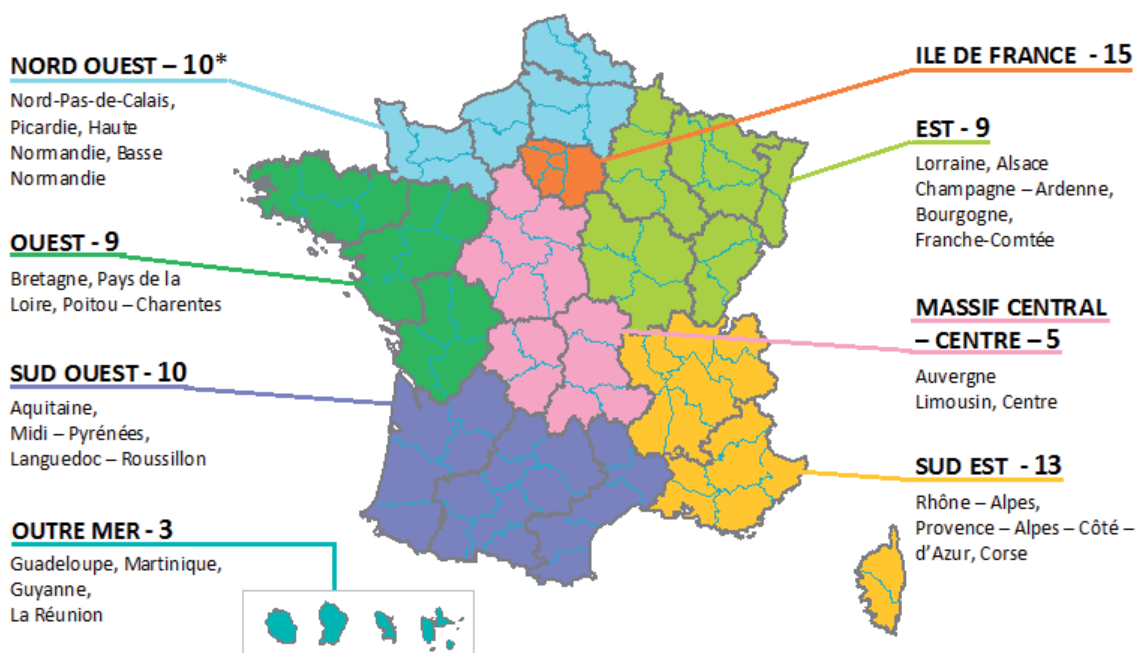
Chaque pays fixe ses propres règles d'organisation du scrutin, avec pour condition que l'élection ait lieu au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel. Cette année, les pays ont entre le 22 et le 25 mai pour organiser le scrutin.

En France, les élections auront lieu le dimanche 25 mai 2014. Le territoire national est découpé en 8 circonscriptions électorales, avec pour répartition des sièges: Ile-de-France (15 sièges), Sud-Est (13 sièges), Nord-Ouest (10 sièges), Sud-Ouest (10 sièges), Ouest (9 sièges), Est (9 sièges), Massif central-Centre (5 sièges) et Outre-mer (3 sièges).

Les sièges sont répartis en fonction du nombre de voix obtenu par la liste et selon la place des candidats sur la liste. Les listes qui n'ont pas obtenu 5 % des suffrages exprimés sont exclues de la répartition des sièges.

Carte des 8 circonscriptions électorales pour les élections européennes de 2014

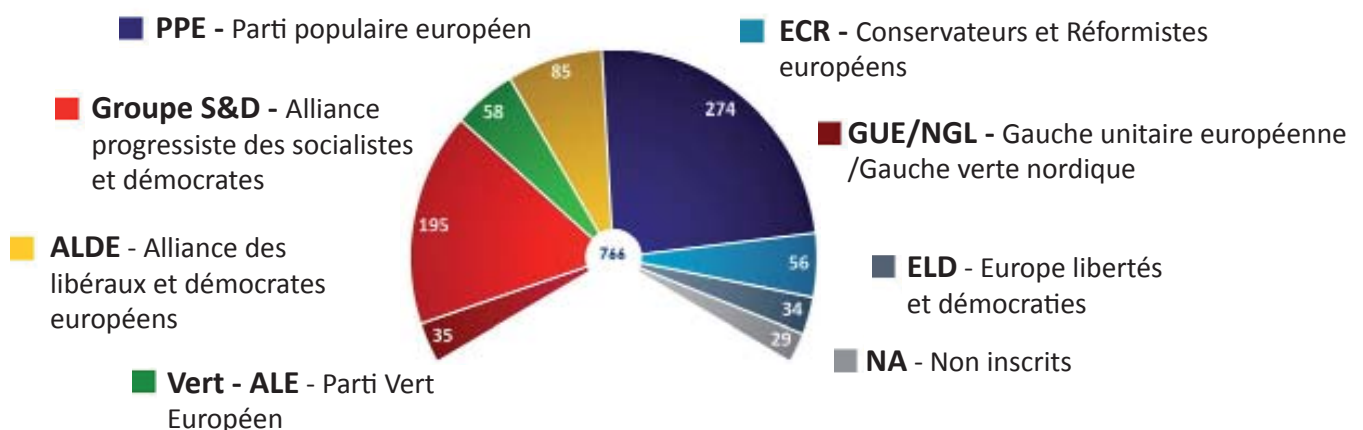
* et nombre d'eurodéputés à élire par circonscription



Les groupes politiques au Parlement

- **Une fois élus, les députés ne siègent pas par délégation nationale mais se regroupent suivant leurs sensibilités politiques et forment des groupes.** Les partis nationaux sont souvent déjà membres de partis européens qui peuvent former leur propre groupe au Parlement. Plusieurs partis européens peuvent aussi se rassembler par affinité dans un même groupe pour avoir plus de poids dans l'hémicycle.
- **Pour composer un groupe, un nombre minimum de 25 députés issus d'au moins un quart des Etats membres (7) est nécessaire.** Les députés qui n'appartiennent à aucun groupe politique font partie des non-inscrits (extrême-droite en majorité).
- **L'actuel Parlement compte sept groupes :**
 - ✓ Groupe du Parti populaire européen (PPE)
 - ✓ Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes & Démocrates au Parlement européen (S&D)
 - ✓ Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)
 - ✓ Groupe des Verts/Alliance libre européenne (Verts – ALE)
 - ✓ Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL)
 - ✓ Conservateurs et Réformistes européens (CRE)
 - ✓ Groupe Europe de la liberté et de la démocratie (ELD)

Répartition des députés par groupe politique dans l'actuel Parlement européen (élu en 2009)



- **Pour préparer les travaux législatifs du Parlement européen, les députés se répartissent également dans les 20 commissions permanentes de travail, chacune spécialisée dans un domaine particulier (Affaires économiques et monétaires ; Emploi et affaires sociales ; Environnement, santé publique et sécurité alimentaire ; Marché intérieur et protection des consommateurs, etc.).**

Quel rôle joue le Parlement européen ?

Depuis les premières élections en 1979, le Parlement européen a progressivement vu ses pouvoirs se renforcer au fur et à mesure des traités adoptés. Alors que la Commission européenne représente l'intérêt général de l'UE et que le Conseil réunit les gouvernements des Etats membres, le Parlement européen est l'institution représentant les citoyens européens.

Ses compétences, qui étaient au départ principalement consultatives, couvrent aujourd'hui trois champs :

• compétences législatives :

Le Parlement participe à l'adoption de directives et règlements, sur un pied d'égalité avec le Conseil, dans la « procédure législative ordinaire » (codécision).

Cette procédure est valable pour près de 85 domaines, dont l'agriculture, la sécurité énergétique, l'immigration, la justice et les affaires intérieures, la santé et les fonds structurels.

Le Parlement peut également demander à la Commission de soumettre les propositions de textes qui lui semblent nécessaires.

• compétences budgétaires :

Le Parlement décide désormais de l'ensemble du budget annuel de l'UE avec le Conseil. Pour le budget pluriannuel (CFP), il est adopté au moyen d'une procédure législative spéciale nécessitant l'unanimité du Conseil après approbation du Parlement.

• de contrôle et de surveillance démocratique de l'UE :

Le Parlement dispose de moyens de contrôle accrus.

Il peut censurer la Commission qui doit alors démissionner collectivement ou bien destituer un commissaire.

Il peut aussi poser des questions écrites ou orales au Conseil et à la Commission, recevoir des pétitions émanant des citoyens européens, constituer des commissions temporaires d'enquête.

Il dispose d'un droit d'accès à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) afin de sauvegarder ses prérogatives notamment face au Conseil et à la Commission.

Enfin, pour la première fois, le Parlement devrait avoir un impact décisif sur la désignation du futur président de la Commission européenne. D'après le traité de Lisbonne, les chefs d'Etat et de gouvernement proposeront au Parlement européen un candidat à la présidence de la Commission, «en tenant compte des élections au Parlement européen». Certains partis européens ont ainsi d'ores et déjà désigné leur candidat pour la nouvelle Commission, qui sera constituée en automne 2014.

En votant le 25 mai prochain, les électeurs choisiront donc non seulement la liste de députés qu'ils veulent envoyer au Parlement européen, mais ils soutiendront également le candidat désigné pour prendre la tête de la Commission européenne.

Listes, partis et candidats

A quelques semaines des élections européennes qui se tiendront le 25 mai prochain en France, l'Ipse vous présente les principales **listes des partis étant déjà représentés par un ou plusieurs députés dans l'actuel Parlement européen**. Vous trouverez donc les têtes de liste des partis par région, mais également le Parti européen auquel ces partis sont affiliés, le groupe actuel dans lequel ils siègent au Parlement, et le candidat soutenu pour la présidence de la Commission européenne.

De nombreux autres partis politiques et mouvements présentent également des candidats aux élections européennes 2014 en France, dans une ou plusieurs régions. Parmi ceux-là :

Debout la République, Démocratie Réelle, Force Vie, Europe Démocratie Esperanto, Citoyens du vote blanc, Nous Citoyens, le Mouvement socialiste alternatif, Nouvelle Donne ou encore le Parti pirate.



Têtes de liste par région :

Île-de-France : Harlem Désir (euro-député sortant), Pervenche Bérès (eurodéputée sortante).

Sud-Est : Vincent Peillon, Sylvie Guillaume (sortante).

Sud-Ouest : Virginie Rozière, Éric Andrieu (sortant).

Nord-Ouest : Gilles Pargneaux (sortant), Claude Roiron.

Ouest : Isabelle Thomas (sortante), Emmanuel Maurel.

Est : Edouard Martin, Catherine Trautmann, (sortante)

Massif Central-Centre : Jean-Paul Denanot, Karine Gloanec-Maurin

Outre-mer : Philippe Le Constant, Marie-Claude Tjibaou

Sites internet pour les élections:

PS : www.choisirnotreeurope.fr

PSE : <http://pes.eu/fr>

Martin Schulz : www.martin-schulz.eu/fr/



Parti européen :

Parti socialiste européen (PSE)

Groupe dans l'actuel Parlement : **S&D**

Le Parti socialiste européen (PSE) rassemble 53 partis socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes de l'Union européenne et des pays voisins. La campagne électorale du PSE pour le Parlement européen entend mettre les gens en son cœur et reflète l'engagement du PSE pour les valeurs communes de démocratie, d'égalité, de solidarité et de justice sociale. Le PSE siège à travers le Groupe S&D dans l'actuel Parlement européen (195 députés).



Candidat soutenu par le parti pour la Commission européenne :

Martin Schulz

Martin Schulz est né le 20 décembre 1955 à Hehlrath (Allemagne). Très tôt engagé en politique - dès ses 19 ans - quand il rejoint le Parti social-démocrate (PSD) allemand, il commence sa carrière en tant que libraire, conseiller municipal puis bourgmestre de Würselen pendant 11 ans. Sa carrière européenne commence en 1994 lorsqu'il devient député européen. En 2004, il est élu président des Socialistes et Démocrates au Parlement européen, faisant campagne pour la justice sociale, puis devient Président du Parlement européen en janvier 2012.



Têtes de liste par région :

Île-de-France : Alain Lamassoure (sortant) Rachida Dati (sortante).

Sud-Est : Renaud Muselier, Françoise Grossetête (sortante)

Sud-Ouest : Michèle Alliot-Marie, Franck Proust (sortant)

Nord-Ouest : Jérôme Lavrilleux, Tokia Saïfi (sortante).

Ouest : Alain Cadec (eurodéputé sortant), Elisabeth Morin-Chartier (sortante).

Est : Nadine Morano, Arnaud Danjean (sortant)

Massif Central-Centre : Brice Hortefeux

Outre-mer : Maurice Ponga (sortant)

Sites internet pour les élections:

UMP : www.u-m-p.org

PPE : www.epp.eu

Jean-Claude Juncker : juncker.epp.eu/



Parti européen :

Parti populaire européen (PPE)

Groupe dans l'actuel Parlement :
PPE

Le PPE est la famille politique européenne de centre-droit. Il œuvre pour une Europe des valeurs, proche des citoyens et fondée sur la démocratie, la transparence et la responsabilité, ainsi que pour la prospérité par la promotion d'une économie sociale de marché. Le PPE compte 74 partis issus de 39 pays et dispose actuellement du groupe le plus important au Parlement européen avec 274 députés.



Candidat soutenu par le parti pour la Commission européenne :

Jean-Claude Juncker

Enfin préféré au Français Michel Barnier pour être le candidat PPE à la présidence de la Commission européenne, le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker, 59 ans, fut pendant huit ans le premier président de l'Eurogroupe, organisation qui regroupe tous les ministres des Finances de la zone euro. Membre du Parti chrétien social au Luxembourg, il a été Premier ministre de son pays pendant 18 ans, de 1995 à 2013. Il est reconnu comme Européen convaincu et fédéraliste.



Têtes de liste par région :

Île-de-France : Marielle de Sarnez (sortante), Jean-Marie Cavada (sortant)

Sud-Ouest : Robert Rochefort (sortant), Muriel Boulmier

Nord-Ouest : Dominique Riquet (sortant), Carole Ulmer

Ouest : Jean Arthuis, Laurence Maillart-Méhaignerie

Est : Nathalie Griesbeck (sortante), Quentin Dickinson

Massif Central-Centre : Sophie Auconie (sortante), Hervé Prononce

Outre-mer : non connu.

Sites internet pour les élections:

Modem : www.mouvementdemocrate.fr

UDI : www.parti-udi.fr

PDE : www.pde-edp.eu/fr/



Parti européen :

Parti Démocrate Européen (PDE)

Groupe dans l'actuel Parlement :
ALDE

Le Parti démocrate européen, mouvement politique transnational, entend œuvrer à bâtir une démocratie européenne qui s'ancre dans les valeurs partagées de paix, de liberté, de solidarité et d'éducation, tout en ambitionnant d'affirmer fièrement sa culture dans le monde futur. Au Parlement européen, les députés PED siègent actuellement avec les libéraux dans le groupe ALDE (85 députés).



Candidat soutenu par le parti pour la Commission européenne :

Guy Verhofstadt

Personnalité européenne de premier plan, Guy Verhofstadt, 60 ans, fut Premier ministre de Belgique pendant une dizaine d'années et lança notamment en 2001, sous la présidence belge de l'UE, le processus qui devait mener à la rédaction du Traité constitutionnel. Président de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe au Parlement européen depuis 2009, il milite pour une Europe fédérale.



Têtes de liste par région :

Île-de-France : Pascal Durand, Eva Joly (sortante), Mohamed Mechmache

Sud-Est : Michèle Rivasi (sortante), Karim Zéribi (sortant)

Sud-Ouest : José Bové (sortant), Catherine Grèze (sortante), Alexandre Jurado, Françoise Alamartine

Nord-Ouest : Karima Delli (sortante), François Veillerette, Majdouline Sbaï

Ouest : Yannick Jadot (sortant), Nicole Kiil-Nielsen (sortante), Jean-Philippe Magnen, Janick Moriceau

Est : Sandrine Bélier (sortante)

Massif Central-Centre : Clarisse Heusquin

Outre-mer : Yvette Duchemann

Sites internet pour les élections:

EELV : eelv.fr/

Parti vert européen : europeangreens.eu/front,campaign.europeangreens.eu/

Parti européen : Parti Vert Européen (PVE)

Groupe dans l'actuel Parlement : Verts/ALE



Les Verts européens est un parti notamment engagé en faveur de la responsabilité environnementale, de la liberté individuelle, de la démocratie intégrative, de la diversité, de l'égalité entre les hommes et les femmes, du développement durable à l'échelon planétaire et de la non-violence. Ils regroupent les partis verts de divers pays européens. Au Parlement, les députés PVE siègent actuellement avec les régionalistes dans le groupe Verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE), quatrième groupe politique au Parlement avec 58 eurodéputés.

Candidats soutenus par le parti pour la Commission européenne :

José Bové : <http://jose-bove.eu/>



José Bové, 60 ans, est l'une des figures emblématiques du mouvement altermondialiste. Syndicaliste agricole de la Confédération paysanne et de Via Campesina, il est connu pour ses prises de position et ses actions « coup de poing » contre les OGM. Siégeant au Parlement depuis 2009, il est actuellement vice-président de la commission agriculture et développement rural.

Ska Keller : <http://www.ska-keller.de/en/>



Membre de l'Alliance 90 / Les Verts depuis 2002, l'Allemande Ska Keller, âgée de 32 ans, est l'une des figures montantes du parti Vert européen. Eurodéputée depuis 2009, elle s'est spécialisée sur les questions migratoires, commerciales et de jeunesse.



Têtes de liste par région :

Île-de-France : Patrick Le Hyaric (eurodéputé sortant), Raquel Garrido

Sud-Est : Marie-Christine Vergiat (eurodéputée sortante), Eric Coquerel

Sud-Ouest : Jean-Luc Mélenchon (eurodéputé sortant)

Nord-Ouest : Jacky Hénin (eurodéputé sortant)

Ouest : Myriam Martin

Est : Gabriel Amard

Massif Central-Centre : Corinne Morel-Darleux

Outre-mer : -

Sites internet pour les élections:

Front de gauche : www.placeaurope.fr/

Parti de la gauche européenne : european-left.org/fr

Alexis Tsipras : www.alexistsipras.eu/

Parti de la Gauche Européenne (PGE)



Groupe dans l'actuel Parlement : GUE/NGL

Le PGE rassemble des partis démocratiques de la gauche alternative et progressiste qui œuvrent à la transformation continue des relations sociales actuelles en une société socialement juste et pacifique, sur la base de la diversité des situations, des histoires et des valeurs communes. Au Parlement européen, les députés PGE siègent actuellement avec l'Alliance de la gauche verte nordique et la Gauche anticapitaliste européenne, au sein du groupe Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique (GUE/NGL), avec 35 eurodéputés.

Candidat soutenu par le parti pour la Commission européenne :

Alexis Tsipras



Figure emblématique de la gauche radicale grecque, et plus globalement européenne, Alexis Tsipras est à 39 ans président de SYRIA (coalition de la Gauche radicale) et Vice président du PGE. Contre les politiques d'austérité et contre l'« Europe forteresse » réfractaire à l'immigration, le candidat grec prône un changement social, culturel et écologique en profondeur.



Têtes de liste par région :

Île-de-France : Aymeric Chauprade

Sud-Est : Jean-Marie Le Pen (eurodéputé sortant), Marie-Christine Arnautu, Bruno Gollnisch (sortant)

Sud-Ouest : Louis Aliot

Nord-Ouest : Marine Le Pen (sortante)

Ouest : Gilles Lebreton

Est : Florian Philippot

Massif Central-Centre : Bernard Monot

Outre-mer : Marie-Luce Brasier-Clain

Parti européen : **aucun**

Groupe dans l'actuel Parlement : **aucun « Non-inscrit »**

Le Front national ne fait actuellement partie d'aucun parti européen. Il tente cependant de trouver les alliances nécessaires pour la création d'un nouveau groupe d'extrême droite au Parlement européen.

Sites internet pour les élections:

Front national : <http://www.frontnational.com/>



Sites internet utiles :

Elections européennes (site du Parlement européen) :
www.elections2014.eu/fr

Le Parlement européen :
www.europarl.europa.eu

La Commission européenne :
ec.europa.eu

Le Conseil de l'UE :
www.consilium.europa.eu

L'Union européenne :
www.europa.eu

L'Ipse :
www.europse.org